

SÉANCE DU CONSEIL DE LA VILLE D'AMOS

LE 18 JUILLET 2016

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 20 juin 2016;
- 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 29 juin 2016;
4. Administration générale :
 - 4.1 Dérogation mineure de M. Pierre Rheault et Mme Céline Lemay pour le 1053, route de La Ferme afin de régulariser l'implantation du garage détaché sur la propriété;
 - 4.2 Dérogation mineure de la Succession Arthur Cossette pour le 322, rue Taschereau afin de régulariser l'implantation de la résidence unifamiliale isolée;
 - 4.3 Dérogation mineure de M. René Caron et Mme Céline Michaud pour le 122, rue du Carrefour afin de régulariser l'implantation du patio sur la propriété;
 - 4.4 Dérogation mineure de M. Francois Dulac pour le 251, rue Principale Nord afin de permettre la construction d'une remise sur la propriété;
 - 4.5 Dérogation mineure de Mme Fernande Bouchard pour le 380, avenue Corbière afin de régulariser l'implantation de certaines constructions sur la propriété;
 - 4.6 Dérogation mineure de Mme Doris Bélanger et M. Marc Thibault pour le 631, rue des Mélèzes afin de permettre l'élargissement de l'entrée charretière;
 - 4.7 Dérogation mineure des Immeubles AEL inc. pour le 741, avenue du Parc afin de régulariser l'implantation du garage entrepôt sur la propriété;
 - 4.8 Dérogation mineure de M. Jacques Leblond pour le 841, rue Lalonde afin de régulariser l'implantation de la remise sur la propriété;
 - 4.9 Approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale pour l'installation d'une nouvelle enseigne sur le bâtiment situé au 170, 1^{re} Avenue Ouest (Isabelle & Coccinelle);
 - 4.10 Approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale de M. Denis Corriveau pour la rénovation du bâtiment situé au 511, 1^{re} Rue Ouest;
 - 4.11 Autorisation de signer avec C2V3 inc., un acte de servitude d'utilité publique pour l'électricité pour le lot 4 884 632, cadastre du Québec;
 - 4.12 Acquisition des lots 5 871 514, 5 871 516, 5 871 517 et 5 871 519, cadastre du Québec, pour le prolongement de la rue de la Brasserie, et le

lot 5 871 517, cadastre du Québec, pour le prolongement de la rue Bellevue;

- 4.13 Acquisition du lot 5 871 520, cadastre du Québec, pour le prolongement de la rue Bellevue;
- 4.14 Acquisition d'une partie du lot 2 977 463, cadastre du Québec appartenant à la Ferme Everest s.e.n.c;
- 4.15 Vente de l'immeuble situé au 800, route 395 à Ste-Gertrude-Manneville à M. Émanuel Bégin et Mme Suzanne Gélinas (lot 4 283 834, cadastre du Québec);
- 4.16 Autorisation de signer une servitude pour l'immeuble du 800, route 395 à Ste-Gertrude-Manneville
- 4.17 Vente d'une partie du lot 2 976 665 cadastre du Québec à Les Immeubles Logication inc.;
- 4.18 Adjudication du contrat pour des travaux de renforcement structural au Vieux-palais;
- 4.19 Non-adjudication du contrat pour l'acquisition et l'installation de clôtures au terrain de balle de la Calypso;
- 4.20 Comptes à payer au 30 juin 2016;
- 4.21 Autorisation de signature d'une entente avec Hydro-Québec concernant un partenariat pour le déploiement de bornes de recharge rapide (400 volts) pour les véhicules électriques;
- 4.22 Autorisation de signer une entente de contribution financière avec le Centre du camping d'Amos;
- 4.23 Autorisation de signature d'une entente avec la Commission scolaire Harricana concernant des travaux d'excavation et d'épandage sur le site du Parc Lions;
- 4.24 Appui à la MRC de La Vallée-de-l'Or pour l'obtention de la Finale des Jeux du Québec, hiver 2019;
- 4.25 Nomination d'un maire suppléant;
- 4.26 Rejet des soumissions concernant le contrat pour les plans, devis et la construction de la passerelle Ulrick-Chérubin;

5. Procédures :

- 5.1 Avis de motion – projet de règlement n° VA-924 autorisant le demi-tour sur la rue Principale Sud direction sud avec l'interdiction de la 10^e Avenue;
- 5.2 Avis de motion – projet de règlement n° VA-925 établissant un programme d'aide sous forme de crédit de taxes en vue de favoriser la construction de bâtiments résidentiels sur le territoire de la Ville d'Amos;
- 5.3 Adoption du règlement n° VA-917 modifiant le règlement n° VA-899 créant un programme de revitalisation des bâtiments du centre-ville d'Amos et de certains secteurs commerciaux de la ville d'Amos;
- 5.4 Adoption du règlement n° VA-918 modifiant le règlement n° VA-900 créant un programme de revitalisation des enseignes du centre-ville d'Amos;

6. Dons et subventions :

6.1 Aide financière dans le cadre de l'appel de projets de l'entente de développement culturel 2016;

6.2 Demande d'aide financière de La Petite Boutique d'Amos;

6.3 Aide financière à la FEE

7. Informations publiques;

7.1 Félicitations aux organisateurs de H₂O Le festival Coop IGA extra Amos pour la tenue de la 10^e édition;

7.2 Félicitations à Karol-Ann Canuel, sélectionnée par l'équipe canadienne en cyclisme pour les Jeux olympique de Rio;

7.3 Félicitations au Collectif des fées en feu pour la tenue de la Fête Nationale du Québec à Amos;

7.4 Félicitations à Régis Fortin pour avoir remporté le marathon de l'Express H₂O Desjardins;

7.5 Félicitations à Kate Doyon pour sa qualification en fitness;

7.6 Statistiques de la construction au 30 juin 2016;

8. Période réservée à l'assistance;

9. Levée de la séance.